



Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO
46, rue des petites écuries 75010 PARIS
contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

Mesdames, Messieurs les Députés et Sénateurs

Le projet de loi de transformation de la Fonction publique entre dans sa phase de discussion parlementaire. Force Ouvrière Fonction publique a participé à l'ensemble des concertations menées depuis janvier 2018 par le gouvernement sous la tutelle d'Olivier Dussopt.

Nous avons regretté que l'avenir de la Fonction publique et notamment le Statut général des fonctionnaires n'ait pas permis une véritable négociation et que nous en ayons été réduit à amender un projet gouvernemental.

Nous nous permettons de vous rappeler que ce projet soumis aux instances de concertation des 3 conseils supérieurs de la Fonction publique (Etat, Territorial et Hospitalier) ainsi qu'au Conseil Commun de la Fonction Publique (CCFP) a reçu un avis défavorable de toutes les organisations syndicales de la Fonction publique. Cela est assez rare pour le relever.

Pour FO, l'avenir de la Fonction publique, de ses 5,5 millions d'agents et millions d'usagers méritent bien plus qu'un projet de loi orienté vers une vision budgétaire dont le dogme ne permet en rien d'améliorer la qualité des services publics, leur accessibilité et l'adéquation entre les besoins et les moyens.

De plus, ce projet de loi ne prend absolument pas compte les évolutions ainsi que les aspirations des agents et des usagers en termes d'écologie, de transition numérique, de présence et d'accessibilité des services publics.

FO Fonction publique revendique le retrait de ce projet de loi et l'ouverture de réelles négociations.

Dans ce cahier qui vous est destiné, nous avons voulu vous exprimer pour chaque article du projet de Loi, notre avis et les conséquences sur l'organisation des services publics, la carrière des agents et l'impact sur les usagers.

Libre et indépendante, FO Fonction publique ne donne évidemment aucune consigne sur le vote des lois ni même sur les élections politiques.

Nous restons à votre disposition pour vous rencontrer et échanger autant que nécessaire pour vous faire partager notre analyse d'une loi qui sera un véritable recul pour les agents publics, les missions publiques, les usagers et le dialogue social.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Députés et Sénateurs, à notre parfaite considération.


Christian GROLIER
Secrétaire Général